

**AVEC VOUS,  
ON L'OUVRE!**



Le SNUipp-FSU  
vous ouvre la voix.



## **REUNION D'INFORMATION SYNDICALE organisée par le SNUipp-FSU 73 spéciale REP+ Lundi 9 novembre 2015**

### **Rappel du contexte**

#### ***par la secrétaire départementale du SNUipp-FSU 73***

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire a été mise en place en Savoie à cette rentrée 2015. Les écoles des Hauts de Chy sont désormais en REP+. La particularité est que, désormais, les enseignants des écoles de REP+ ont droit à 9 journées d'allègement de service, pour se réunir et travailler en équipe.

**Le hic** : seuls 4 postes de TRB sont dédiés au dispositif REP+, ce qui ne permet pas d'assurer ces allègements de manière efficace et satisfaisante. En outre, parce que l'IEN doit montrer à l'IA que ça fonctionne et que ces TR sont « bien » utilisés, ce sont plutôt des journées de formation qui sont proposées aux enseignants, au lieu de possibilité de concertation au sein de l'équipe. Se former par groupe de 4 ne permet pas d'impulser une vraie dynamique, et contraint en outre les formateurs à répéter les mêmes formations plusieurs fois de suite. Cela ne permet pas non plus d'avoir une intervention extérieure (chercheur, conférencier).

Le manque de moyens a conduit l'IEN à imaginer un dispositif de « crédit temps », qui a été accueilli de diverses manières par les collègues. Il s'applique finalement cette année uniquement aux écoles maternelle, et pour l'équivalent d'une journée d'allègement de service.

**La problématique est la suivante** : faut-il rejeter en bloc les suggestions telles ce « crédit temps » ? Ou faut-il réfléchir, faire des concessions, des propositions, afin de permettre le fonctionnement du nouveau REP+ ?

**Le risque** est que, si l'IA considère que ça ne fonctionne pas cette année, il récupère ces 4 postes de TRB dédiés ; ce qui est toutefois quasiment certain, c'est que, s'il ne les supprime pas, il n'en augmentera pas le nombre. En effet, au vu des chiffres du bilan de rentrée, on ne peut qu'être inquiet pour la future dotation carte scolaire. Il s'avère qu'au lieu des 38 élèves supplémentaires annoncés, le département enregistre une perte de 48 élèves. Si cela peut sembler faible et donc anecdotique, il n'empêche que la démographie est un des critères principaux pour la répartition des postes entre les départements. La dotation de + 10 postes pour la rentrée 2015, avec laquelle l'IA a « concédé » 4 postes de TR spécifiques au REP+ et abaissé le seuil pour la carte scolaire de 25 à 24 élèves de moyenne par classe (en élémentaire seulement), a donc été en quelque sorte « usurpée » puisque les élèves attendus ne sont pas présents (il y en a même moins que prévus) ; pour 2016, la dotation sera donc sans doute encore plus faible voire nulle (on en saura plus en début d'année). Il ne faudra donc a priori pas compter sur des postes supplémentaires pour le REP+.

Avec ou sans moyens (maintien ou non des 4 remplaçants), on peut légitimement penser que le travail sera quand même demandé, ne serait-ce que pour « justifier » le doublement de la prime.

Afin de garantir un système le plus pérenne possible, et qui convienne au plus grand nombre, il nous a semblé important, au SNUipp-FSU, de consulter les concernés.

**Quels constats faites-vous à ce jour du dispositif proposé ? Quels sont les points négatifs, les points positifs ? Quelles concessions êtes-vous prêts à faire pour un éventuel « crédit temps » ? Quelles autres propositions peuvent être avancées ?**

Une quinzaine de collègues a répondu à l'invitation du SNUipp-FSU 73.

## CONSTATS

- tout s'est fait dans la précipitation, dans l'urgence
- dans l'ensemble, tout le monde joue le jeu
- il y a souvent une dichotomie entre les demandes exprimées et les réponses apportées par l'équipe de circonscription
- l'équipe de circo en bave ; les CPC, qui sont ceux de la circonscription, passent la majorité de leur temps à travailler pour le REP+
- les formateurs risquent « l'overdose » à répéter les mêmes contenus 4 ou 5 fois de suite ou plus à chaque groupe de 4 enseignants
- c'est difficile pour les TR REP+, qui ne se « posent » jamais, chaque jour un remplacement dans une école et une classe différente, c'est fatigant au niveau des conditions de travail
- depuis la rentrée, chaque jour, des collègues sont remplacés et se forment ou se réunissent (ce dernier cas arrive moins souvent) ; cela est bien accueilli
- les formations proposées sont plus ou moins bien accueillies quand les équipes souhaitent d'abord avoir du temps pour se concerter
- plus de temps au sein des équipes est une attente forte
- rien ne se passe avec le collègue, le projet REP+ ne se construit pas vraiment ; la 1ère réunion avec le collègue aura lieu début décembre
- la période 1 n'est pas la meilleure période pour être régulièrement remplacé et donc absent de sa classe , surtout pour une formation
- la P1 est en revanche plus propice à des temps de concertation ; par exemple, des écoles ont eu 2 jours pour travailler avec le maître surnuméraire, c'était très intéressant, et pertinent à cette période
- les 9 journées d'allègement de service sont presque atteintes pour certains collègues : c'est très disparate, certains ont déjà fait quasi les 9 jours, d'autres ont fait la moitié, d'autres encore n'ont eu qu'1 jour ;
- les collègues sur postes fractionnés n'ont souvent pas encore pu avoir de jour d'allègement de service
- les contenus de formation sont imposés, et certains thèmes déçoivent particulièrement
- cela a déjà été souligné plus haut, mais formation imposée et pas de concertation en équipe = déception également
- avoir de la formation est toutefois bien reçu aussi, d'autant que la formation continue s'est beaucoup appauvrie ces dernières années
- problème de la retransmission du contenu des formations, de la part de celui qui y participe envers les autres collègues de l'équipe enseignante : sur quel temps ?
- Regret que les équipes des écoles ne se connaissent pas ou peu (et il va y avoir encore pas mal de renouvellement dans les années qui arrivent, notamment sur les directions) ; dommage que ces allègements ne donnent pas la possibilité de se rencontrer entre écoles
- il y a eu sans doute un problème de communication cette année, notamment autour du crédit temps pour les maternelles

## Autres questions soulevées rapport au REP+

- l'absence de maître surnuméraire en maternelle
- y' aura-t-il des « conséquences » lors des inspections individuelles, des exigences liées au REP+ ?
- L'accueil des 2 ans, très important, n'est pas possible dans de bonnes conditions à 25 élèves de moyenne par classe

- la suppression de la SEGPA de Côte-Rousse est un vrai problème. Impensable qu'il n'y ait plus de SEGPA pour les élèves des Hauts de Chy, plein d'enfants n'iront plus en SEGPA. Le travail fait avec les familles tombe par terre. C'est une catastrophe.
- Manque de formation pour les nouveaux maîtres surnuméraires
- il y a des sujets non prévus et pourtant nécessaires, comme la liaison GS/CP
- il faut travailler la liaison école/collège

### Suggestions pour améliorer le dispositif

- il faut ANTICIPER
- la mise en place du dispositif doit se faire en concertation avec les écoles
- « masser » les journées d'allègement de service : par exemple, les TR remplacent toute une semaine (ou 2 jours, ou 3 jours de suite) dans une même école ; cela permet à une équipe, bien que tout le monde ne soit pas libéré, d'avancer sur ses projets d'école, programmations de cycle ou autres
- proposer pour les TRB REP+ une dispense des APC, par exemple, pour faciliter leur travail
- possibilité d'utiliser les journées où on est remplacé pour un temps de formation, pour se rendre à des formations proposées par des organismes type SAPAD ou autres ? (au lieu que ce soit un conseiller péda qui « se farcisse » la formation chaque fois)
- nécessité d'équilibrer les temps, entre temps de formation et temps de concertation au sein de l'équipe, avec une meilleure répartition sur l'année (faire un calendrier ou « film annuel » des différents temps sur l'année)
- ainsi, les périodes 1 et 5 seraient plus particulièrement consacrées à la concertation, et tout le « milieu » de l'année à des formations
- nécessité d'équilibrer la répartition des allègements de service entre maternelles et élémentaires, et entre tous les collègues
- les écoles doivent pouvoir faire remonter leurs besoins, après concertation au sein de l'équipe
- un crédit temps, pourquoi pas, A CONDITION qu'il soit anticipé et annoncé à l'avance ; que cela concerne 1 jour (2 maximum) sur les 9 journées ; qu'il n'y ait pas de réunion « à rendre » le mercredi après-midi
- IL FAUT FAIRE PLUS CONFIANCE AUX EQUIPES
- une concertation entre l'équipe de circonscription et les écoles est nécessaire et demandée ; il est proposé que 3h d'animation pédagogique spéciale REP+ soit proposée au plan de formation

### En conclusion

Le dispositif REP+ est voulu, et les équipes veulent en être actrices et l'améliorer. C'est un réel « plus », et d'autres écoles l'envient : même s'il y a des limites (faute de moyens suffisants), il faut continuer d'aller dans le sens du REP+, avec des maîtres surnuméraires, des effectifs moindres par classe, etc.

Il faut créer une dynamique.

Des couacs la 1ère année, c'est somme toute normal. Pour cette année, personne n'attend un changement de cap dans la mise en place, mais il est demandé que dès maintenant, un travail soit fait pour améliorer les choses en 2016-2017.

Au lieu des parcours m@gistère, par exemple, **est-il encore temps d'organiser cette année une animation pédagogique de 3h spécifique aux enseignants du REP+ ?**

Cela donnerait l'occasion d'un temps de rencontre et d'échanges avec l'IEN et l'équipe de circo, de lister les points négatifs et positifs de cette année, et d'envisager l'avenir.

**Il est convenu que ce compte-rendu sera envoyé à toutes les écoles, pour information, lecture et commentaires, avant d'interpeller l'IEN.**